



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : **61**

Date de Publicité : 30/11/2010

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Séance du lundi 29 novembre 2010
D - 20100702

Aujourd'hui Lundi 29 novembre Deux mil dix, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

(sauf de 17h10 à 18h15)

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN (préside de 17h10 à 18h15), Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, Mme Anne Marie CAZALET, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphan DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Charles BRON, Mme Chantal BOURRAGUE, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, Mme Chafika SAILOUD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Sarah BROMBERG, Mme Wanda LAURENT, Mme Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, Mme Martine DIEZ, Mme Béatrice DESAIGUES (présente jusqu'à 16h20), Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

M. Josy REIFFERS, M. Jean Marc GAUZERE, M. Joël SOLARI, Mme Sylvie CAZES, M. Jean-Charles PALAU, Mme Alexandra SIARRI, M. Jean-Michel PEREZ,

***Analyse, développement et maintenance de logiciels
informatiques de la Ville de Bordeaux. Signature de l'accord-
cadre. Autorisation.***

M. Jean-Michel GAUTE, Conseiller Municipal Délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Depuis plusieurs années, la Ville de Bordeaux a mis en place un plan d'informatisation de ses services, en les dotant d'applications de gestion adaptées à leurs besoins. Aujourd'hui, 180 applications informatiques sont déjà utilisées par les différents services de la Ville, dont la moitié a été développée par la Direction de l'Organisation et de l'Informatique et l'autre par des sociétés de service.

L'évolution du système d'information et de télécommunication se poursuit activement à travers l'informatisation de nouveaux domaines et l'évolution d'applications existantes.

C'est donc dans ce contexte de forte demande, que la Direction Organisation et Informatique souhaite, à travers le présent Marché, se faire accompagner sur l'évolution et la maintenance de ses logiciels informatiques.

Les prestations attendues dans le cadre de ce marché porteront principalement sur des missions :

- de développement spécifique (nouveaux, correctifs, évolutifs)
- d'analyse préalable et détaillée,
- de transfert de compétences,
- de conception graphique
- d'assistance à l'installation et à la mise en exploitation,
- de documentation
- de formation utilisateurs ou exploitation,
- d'aide au démarrage

Dans ce cadre, la Direction de la Concurrence et de la Commande Publique a lancé un accord-cadre en appel d'offres ouvert visant à retenir au maximum 5 prestataires qui seront remis en concurrence au fur et à mesure des besoins.

A l'issue de cette procédure et au vu du rapport technique, la commission d'appel d'offres a retenu les sociétés suivantes :

- STERIA
- CLEVER AGE
- SQLI
- EUROGICIEL

L'accord-cadre sera conclu pour une durée de 4 ans à compter de sa notification pour un montant maximum de 800 000 €H.T.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer l'accord-cadre avec les sociétés précitées en application des articles 33, 40, 57 à 59 et 76 du Code des Marchés Publics.

La dépense en résultant sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, rubrique 020 articles 2031, 205, 232, 611, 6156, 6184.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 29 novembre 2010

P/EXPEDITION CONFORME,

M. Jean-Michel GAUTE